

LE CALENDRIER D'ÉLABORATION

- **Septembre 2014**
Diagnostic
- **Novembre/ Décembre 2014**
Projet
Ateliers de concertation
Réunions publiques (voir dates ci-contre)
- **Début 2015**
Arrêt du Projet
Avis des Personnes Publiques Consultées
- **Septembre 2015**
Enquête publique
- **Approbation du PDU avant fin 2015**

LES RÉUNIONS PUBLIQUES

- **3 décembre 2014** Aix-en-Provence
- **8 décembre 2014** Vitrolles
- **10 décembre 2014** Pertuis
- **16 décembre 2014** Trets
- **17 décembre 2014** Bouc-Bel-Air



L'article L.1214-2 du Code des Transports fixe les 11 objectifs du PDU

1. L'équilibre durable entre mobilité et protection de l'environnement
2. Le renforcement de la cohésion sociale et urbaine
3. L'amélioration de la sécurité de tous les déplacements
4. La diminution du trafic automobile
5. Le développement des transports collectifs, du vélo et de la marche
6. L'amélioration de l'usage du réseau principal de voirie d'agglomération
7. L'organisation du stationnement
8. L'organisation des conditions d'approvisionnement de l'agglomération
9. L'amélioration du transport des personnels des entreprises et des collectivités publiques
10. L'organisation d'une tarification et d'une billettique intégrées
11. La réalisation, la configuration et la localisation d'infrastructures de charges pour les véhicules électriques ou hybrides



Introduction aux débats - décembre 2014



Le diagnostic

Dans le centre de l'agglomération, le développement de l'offre de transports en commun (TC) a permis d'inverser les tendances lourdes des dernières décennies en matière d'usage de la voiture individuelle, malgré un contexte d'offre de stationnement et de longueur de sites propres qui demeure défavorable.

Cependant, sur l'ensemble du Pays d'Aix, le développement de l'offre de TC n'a pas suffi à renverser la tendance car elle ne constitue pas encore une alternative suffisante à l'utilisation de la voiture.

Cela procure au contexte une dimension particulièrement favorable à une poursuite du développement des TC qui s'appuie essentiellement sur la création d'un réseau de sites propres.

Parking Relais Malacrida (octobre 2014)



Les chiffres

- 3,9 déplacements par jour et par personne, une mobilité plus élevée que dans le reste du grand territoire, signe de la vitalité du Pays d'Aix.
- 1,7 millions de déplacements quotidiens en Pays d'Aix dont 350 000 effectués par des non-résidents, signe de l'attractivité du Pays d'Aix.
- Avec 250 000 déplacements quotidiens, l'axe Aix-Marseille est le plus important du Grand Territoire mais l'axe Trets-Gardanne-Vitrolles est celui qui connaît la plus forte croissance.
- En 10 ans, le nombre de déplacements réalisés en transports collectifs augmente fortement en Pays d'Aix (+24%) et très fortement à Aix (+44%).
- 80% des habitants du Pays d'Aix ont dit qu'il fallait continuer à développer les transports collectifs, même si pour cela on est obligé de gêner les automobilistes.
- La moitié des déplacements de moins de 3 km réalisés chaque jour par les habitants du Pays d'Aix sont effectués en voiture, aussi la marge de progression du vélo est considérable.
- La voiture est utilisée pour 66% de nos déplacements, la marche à pied pour 26% et le transport en commun pour 7%.



La gare routière d'Aix (2014)



Feu de priorité bus sur la RD9 (juin 2014)



Projets de développement des transports ferroviaires

Projets de développement des transports en commun Lignes de Car à Haut Niveau de Service

Bus à Haut Niveau de Service

Axe de Transport en Commun routier métropolitain

Liaisons avec les territoires voisins

Desserte de proximité

Réseau de TC urbains

Transport à la Demande (TAD)

Gare routière

Parking Relais existant

Parking Relais projeté

Pôle d'échanges ferroviaire existant

Pôle d'échanges ferroviaire projeté

Les enjeux

Le Pays d'Aix bénéficie d'un positionnement géostratégique de premier ordre. Plus particulièrement, certaines villes entretiennent des liens très étroits avec les territoires de proximité : Pertuis (avec le Sud Luberon), Trets (avec l'Ouest varois), Lambesc, Saint-Cannat ou Coudoux (avec la région de Salon), Vitrolles (avec l'étang de Berre) et les Pennes-Mirabeau (avec Marseille).

Ce positionnement qui fait aussi du Pays d'Aix un espace fortement exposé à la pollution automobile sur les grands axes, appelle des réponses fortes aux besoins de déplacements des habitants.

L'éparpillement de l'urbanisation est un frein puissant au développement des transports collectifs, l'éparpillement des itinéraires domicile-travail également. L'élaboration de ce PDU est donc étroitement liée à celle du SCOT.

Les projets à prendre en compte

- La deuxième phase de modernisation de la voie ferrée Aix-Marseille,
- La réouverture aux voyageurs de la voie ferrée Aix-Vitrolles,
- Des pôles d'échanges métropolitains à Gardanne, Plan de Campagne et Luynes,
- Cinq lignes de Car à Haut Niveau de Service pour mieux desservir le Pays d'Aix,
- Trois lignes de Bus à Haut Niveau de Service,
- ...

Les réalisations 2014

- L'intégration des lignes de Gardanne et Gréasque,
- La gare routière d'Aix-en-Provence, première gare routière de la Région PACA
- Les parkings relais de Plan d'Aillane et de Malacrida,
- Le relais vélo,
- Le sas pour les cars et les bus sur la RD9,
- ...

Relais Vélo (juillet 2014)

